

PROCÈS-VERBAL – RÉUNION DU CONSEIL
18 juillet 2019 – 11 h 00 à 15 h 30

Présents : Mel Norton, Haley Flaro, Douglas Jones, Hector Losier, Jim Stanley, Donna McNeill, Gaëtan Guérette, Lucien Sonier, Mike MacMullin et Tina Soucy.

Absente : Julie Marr.

Membres du personnel présents : Sonia Lanteigne et Susan Layton.

1 Séance à huis clos

Les membres du conseil tiennent une séance à huis clos.

2 Points 2 à 6 : Aperçu en matière de sécurité et visite de l'usine de McCain Foods

7 Adoption de l'ordre du jour

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

L'ordre du jour de la réunion du conseil d'administration du 18 juillet 2019 soit adopté tel qu'il a été présenté.

8 Moment de sécurité

La réunion se déroule à l'usine de McCain Foods Canada, située à Forenceville-Bristol. La direction de McCain donne au conseil et au personnel de Travail sécuritaire NB une séance d'information sur la sécurité de son usine, y compris l'équipement de protection individuelle approprié nécessaire pour la visite, l'emplacement des sorties de secours et le point de rassemblement en cas d'évacuation.

9 Déclaration de conflits d'intérêts

Le président du conseil demande aux membres du conseil ayant des conflits d'intérêts découlant de l'ordre du jour de la réunion de déclarer ces conflits. Des conflits sont déclarés au sujet des points 14d), 19 et 20.

10 Approbation de procès-verbaux

a) Procès-verbal de la réunion du conseil du 21 mai 2019

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

Le procès-verbal de la réunion du conseil du 21 mai 2019 soit approuvé tel qu'il a été rédigé.

b) Procès-verbal de la réunion du conseil du 15 juillet 2019 par téléconférence

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

Le procès-verbal de la réunion du conseil du 15 juillet 2019 soit approuvé, tel qu'il a été modifié, pour ajouter une deuxième objection à la motion sur la présentation de la direction à l'assemblée générale annuelle.

11 État des mesures découlant des réunions précédentes du conseil

Le président et chef de la direction passe en revue l'état des mesures découlant des réunions précédentes du conseil.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :
La mise à jour sur l'état des mesures découlant des réunions précédentes du conseil soit reçue à titre de renseignement.

12 Résolutions en bloc

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :
La liste des signataires autorisés, au point 12e), pour Travail sécuritaire NB soit approuvée, telle qu'elle a été présentée.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :
Les mises à jour fournies aux points 12a), 12b), 12c) et 12d) des résolutions en bloc soient reçues à titre de renseignement.

13 Rapport du président du conseil

Le président du conseil passe en revue l'état des points du plan de travail du conseil.

14 Rapport du président et chef de la direction

Le président et chef de la direction présente une mise à jour sur ce qui suit :

- a) Modification législative : État de l'examen de la ***Loi sur la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail et le Tribunal d'appel des accidents au travail***
- b) Estimations financières du deuxième trimestre
- c) Fiche des résultats
- d) La secrétaire général donne un aperçu de l'avis juridique sur les conflits d'intérêts et la présentation. Le président du conseil n'est pas présent pour ce point.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :
L'avis juridique sur les conflits d'intérêts et la présentation soient reçus à titre de renseignement.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :
Le reste du rapport du président et chef de la direction soit reçu.

15 Rétroaction de l'assemblée générale annuelle à des fins de discussion

Le conseil discute de l'assemblée générale annuelle et de certains des commentaires des intervenants.

16 Mise à jour du Comité des ressources humaines et de la rémunération

La présidente du Comité des ressources humaines et de la rémunération n'a pu assister à la réunion, de sorte que le président et chef de la direction a présenté une mise à jour à sa place. Le rapport comprend des mises à jour sur les points suivants :

- a) Un nouveau spécialiste en santé et en sécurité a été embauché et a apporté des améliorations importantes.
- b) Le plan de travail du Comité des ressources humaines et de la rémunération
- c) Une mise à jour sur la restructuration de l'organisme est présentée.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :
Le rapport du Comité des ressources humaines et de la rémunération soit reçu à titre de renseignement.

17 Mise à jour du Comité des finances et des placements

La présidente de ce comité présente une mise à jour sur les points suivants :

- a) Mise à jour sur les finances du premier trimestre de 2019
- b) Mise à jour sur l'étude de l'actif et du passif
- c) Rendement des placements du premier trimestre de 2019

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

Le rapport du Comité des finances et des placements soit reçu à titre de renseignement.

18 Politiques

- a) Politique 21-206 – Financement de l'achat d'une rente

La politique est mise à jour afin de supprimer les renvois aux dispositions législatives qui ont été modifiées à la suite du projet de loi 27.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

La Politique 21-206 – Financement de l'achat d'une rente, diffusion 7, en vigueur le 1^{er} juillet 2019, soit approuvée et que la Politique 21-206 – Financement de l'achat d'une rente, diffusion 6, soit révoquée.

- b) Politique 21-230 – Déduction des prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada
La politique est mise à jour afin de supprimer les renvois aux dispositions législatives qui ont été modifiées à la suite du projet de loi 27.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

La Politique 21-230 – Déduction des prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada, diffusion 8, en vigueur le 14 juin 2019, soit approuvée et que la Politique 21-230 – Déduction des prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada, diffusion 7, soit révoquée.

19 Recommandation d'examen à l'intention du représentant des employeurs

Ce point est examiné et une motion est enregistrée à huis clos.

20 Recommandation d'examen à l'intention du représentant des travailleurs

Ce point est examiné et une motion est enregistrée à huis clos.

21 Affaires nouvelles

Un certain nombre de points à suivre sont soulevés et inscrits sur la liste de mesures découlant des réunions précédentes.

De plus, un directeur présente des données statistiques sur la violence en milieu de travail en ce qui a trait aux infirmières de toute la province.

Ajournement

MOTION D'AJOURNEMENT